RAPPORT FINANCIER 2019

Pour la sixième année consécutive, notre bonne santé financière est consolidée par la hausse régulière des entrées dans nos salles, l'engagement de nos salariés et de nos bénévoles, auquel s'ajoute les aides extérieures. Nous sommes dans l'expectative quant au résultat 2020, sans trop d'inquiétude dans l'immédiat grâce à nos réserves.

LES PRODUITS

Le total des produits s'élève à 224 721 € pour 228 654 € en 2018. Le chiffre d'affaires et les subventions sont en hausse, en revanche sur les autres produits on constate une baisse dûe à l'absence de remboursement de formation et à l'arrêt du contrat aidé.

Les recettes de billetterie et les prestations extérieures représentent 64.8% des produits pour 145 650 € en 2019 contre 130 973 € en 2018, soit une hausse de 11.20 %.

Puis, les subventions pour un montant de 55 807 €, soit 24.8 % des produits :

- la subvention Art et Essai pour 35 143 €
- la subvention du département, selon la convention triennale, toujours pour 7 000 €
- les subventions des 14 communes qui nous soutiennent pour 7 656 €. A noter que cette année, comme l'an dernier, une somme de 1 500 € a été intégrée en contrepartie des avantages en nature de la commune de Lamastre (téléphone, photocopies)
- la subvention de la Capca pour 5 000 €
- la subvention de la Capca pour Roman et Cinéma de 873 €
- et une petite subvention Orange pour 135 €

Pour les autres produits, soit 23 264 €, qui représentent les 10.4 % restant :

- un montant de 3 180 € pour les adhésions, dons, produits financiers

une reprise de provisions pour charges de 6 700 € nécessaire à l'équilibre de l'exercice
(le solde des provisions antérieures, 6000€ pourra être utilisé les années suivantes)

- le solde de la subvention des contrats aidés de Nadège pour 572 €
- la quote-part de la reprise des subventions d'investissement est de 12 812 €

LES CHARGES

Le total des charges s'élèvent à 224 308 € pour 223 319 € en 2018.

Les frais autour des films, pour 117 799 € représentent 52.5 % des charges :

- les locations de films, affiches, ports et programmes pour un montant de 61 627 €
- auquel s'ajoutent les diverses cotisations et taxes professionnelles (TSA, Sacem et divers) soit 19 541 €.
- les 36 631 € restant comprennent les dépenses courantes de maintenance et hébergement informatique, locations espace co-working, location de véhicule, salle Nodon ; assurances, animation, déplacements, et l'achat de petits matériels : lampes, micro, ordinateur….

Les frais d'animation de 12 480 € couvrent le programme Education à l'Image, les ateliers cinéma, les festivals Roman et Cinéma, Autour d'Elles et les diverses actions autour des films.

Les frais de personnel passent de 74 141 € à 84 214 € dû à une augmentation de salaires et de cotisations sociales, soit 37.5 % des charges.

La dotation de l'exercice aux amortissements des dépenses d'investissements est de 18 801 €, charge ramenée à 5 989 € nets grâce à la quote-part des subventions correspondantes.

INVESTISSEMENTS ET TRESORERIE

En investissement, le remplacement d'un prisme Barco a été comptabilisé pour 6 835 € HT.
La valeur des immobilisations est de 250 803 €
La valeur résiduelle des immobilisations après amortissements s'élève à 26 158 €

Au 31 Décembre 2019, le solde du compte au Crédit Agricole s'élève à 28 400 €
Le montant du livret A au Crédit Agricole s'élève à 80 101 €.
Celui du Livret à la NEF s'élève à 50 151 €.

RESULTAT

En conclusion, le compte de résultat de l'année 2019 présente un excédent de 413 €.

2020

Nos salles, par décret ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public et ont été fermées du 17 Mars au 24 Juin.
Les recettes de billetteries et prestations ont baissé de 55.8% sur le premier semestre 2020, 28 668 € contre 64 920 € en 2019.
Pendant la période de fermeture de Mars à Juin la baisse a été de 77,5%.
Nous avons fait des demandes à l'Etat d'aide aux entreprises fragilisées Covid-19.
Nous avons obtenu jusqu'à présent un montant total de 14 078 €

- fonds de solidarité : 1 500 € par mois, soit 6 000 € au 30 Juin
- allocation d'activité partielle du 16 Mars au 30 Juin : 8 078 €

Au vu de la situation comptable au 30 Juin 2020, nous avons pu, grâce à ces aides, presque équilibrer le premier semestre 2020 (déficit de 628€).

Pour le deuxième semestre 2020, nous sommes dans l'attente d'une reprise de la fréquentation, des mesures du gouvernement et du plan de relance pour la culture.